

Les cours reliés à votre emploi actuel, par exemple, qui ont pour objet de communiquer des connaissances de base ou d'améliorer celles-ci, doivent être dispensés selon les exigences linguistiques de votre poste.

Les cours reliés au développement de carrière, qui visent à élargir vos horizons afin de vous permettre d'assumer ultérieurement de plus grandes responsabilités, doivent être dispensés dans la langue officielle de votre choix, indépendamment de votre lieu géographique et des exigences linguistiques de votre poste.

11. Exigences linguistiques des postes

Les exigences linguistiques de votre poste sont déterminées selon vos fonctions, comme suit :

- a) anglais – essentiel : poste dont la totalité des fonctions peuvent être remplies en anglais;
- b) français – essentiel : poste dont la totalité des fonctions peuvent être remplies en français;
- c) anglais ou français essentiel (poste réversible) : poste dont la totalité des fonctions peuvent être remplies soit en anglais, soit en français, mais seulement dans une langue; et
- d) bilingue : poste dont la totalité ou une partie des fonctions doivent être remplies à la fois en anglais et en français.

12. Profil linguistique

Un profil linguistique est attribué à chaque poste bilingue indiquant le niveau de compétence requis dans chacune des quatre habiletés soit lire, écrire, comprendre et parler.